



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 118423

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les difficultés que rencontrent les jeunes qui souhaitent effectuer des études en alternance ou en apprentissage. De nombreux élus locaux se font le relais du manque de places accordées aux jeunes en formation dans les entreprises alors que celles-ci se plaignent le plus souvent de manquer de main d'oeuvre qualifiée. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin que les entreprises respectent leur devoir de formation en respect des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118423

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 février 2007, page 1479